

PROGRAMME

ÉVALUER ET INTERVENIR EN PROTECTION  
DE L'ENFANT MOD APPLICATION AUX  
ÉCRITS PROFESSIONNELS



**Public :** Groupe pluridisciplinaire (8 à 12 participant·e·s max.) tout.e professionnel.le exerçant dans le champ de la protection de l'enfant

**Prérequis :** Avoir bénéficié du MOD1 Pourvoir aux besoins de l'enfant : méthode d'intervention

**Durée :** 3 jours (21 heures)

## CONTENU

### ► Objectifs

- S'approprier les techniques rédactionnelles et les postures professionnelles en accord avec l'évolution du cadre légal de la protection de l'enfant.
- Acquérir les outils rédactionnels d'aide à la décision.
- Favoriser au travers des écrits professionnels une dynamique éthique dans l'accompagnement.

### ► Compétences

Être en capacité de se repérer dans les différents écrits de la protection de l'enfant, identifier leurs attendus et soutenir une posture professionnelle dans leurs rédactions en appliquant les règles de confidentialité et de secret professionnel.

Être en capacité de rendre compte de l'évolution d'une mesure de protection de l'enfant et transmettre les éléments d'aide à la décision.

### ► Description

Les écrits professionnels sont la clé de voute du dispositif de protection de l'enfant, tel que réaffirmé par la loi du 14 mars 2016, dans ses aspects organisationnels, mais surtout cliniques. Ils sont multiples, jalonnent toutes les étapes de la prise en charge et s'inscrivent dans la pratique quotidienne des professionnel·le·s : de la simple prise de notre d'entretien au rapport d'aide à la décision administrative ou juridique, de l'évaluation initiale à la mise en place et l'actualisation d'un Projet Pour l'Enfant.

Cette formation vise à donner des repères techniques à la rédaction de ces écrits sensibles, en cohérence avec le cadre légal de la protection de l'enfant, dans une dynamique éthique de l'accompagnement.

### ► **Thématiques**

- Rendre compte de l'évaluation continue des besoins de l'enfant.
- Co-construire un plan d'accompagnement pour l'enfant, avec l'enfant et sa famille, par une identification partagée des ressources et empêchements à pourvoir à ses besoins.
- Permettre aux professionnels de penser, structurer et organiser leur action, à tous les niveaux du dispositif de protection.
- Transmettre les informations utiles et nécessaires à la prise en charge aux acteurs concernés pour assurer la cohérence des actions.
- Permettre à l'enfant et sa famille de mettre en sens les décisions prises, de se saisir de l'instance d'accompagnement par une plus grande clarification et une meilleure compréhension de l'organisation de la prise en charge ; leur garantir le droit d'accès aux éléments les concernant.

## MOYENS HUMAINS

**Laurent Puech** est assistant de service social DE. Il a exercé sur des missions prévention/protection de l'enfance sur différents terrains. Parmi ceux-ci, en tant qu'intervenant social en gendarmerie, il a travaillé principalement auprès des personnes vivant de la violence dans leur couple ou famille. Il est aujourd'hui dans une fonction d'appui technique aux professionnels de ce secteur.

Il exerce par ailleurs une activité de formation dans les domaines du secret professionnel, du partage d'informations et des écrits professionnels.

Laurent Puech propose un regard critique interrogeant les effets de pratiques se voulant protectrices et les idées parfois infondées qui peuvent circuler dans le secteur social.

Il est le fondateur et animateur du site de référence [secretpro.fr](http://secretpro.fr), seul site entièrement dédié au secret dans le secteur du travail social et médico-social. Il publie aussi le blog [protections-critiques.org](http://protections-critiques.org) consacré aux logiques de protection à l'œuvre dans le travail social. Il est auteur du [Manuel du travailleur social sceptique – Déjouer les pièges de la pensée](#) et du blog [zets.fr](http://zets.fr)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

### ▶ Modalités pédagogiques

- Formation présentielle proposée en INTER (1 fois par an, dates en ligne) et en INTRA établissements (délais d'accès habituel 3 à 6 mois).
- L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions théoriques, des échanges avec les participant·e·s, des analyses d'écrits dirigées ou proposés par les participant·e·s.

### ▶ Moyens et supports pédagogiques

- Outil support : kit d'intervention.
- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.
- Documentation.

### ▶ Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto-positionnement et recueil des besoins et attentes.
- Tour de table.

- Synthèse intermédiaire.
- Evaluation individuelle (ex. QCM, mise en situation professionnelle, échange interactif).
- Bilan de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Veuillez contactez notre référente : [accessibilite@i-ac.fr](mailto:accessibilite@i-ac.fr)

Dernière mise à jour : 13/06/2024